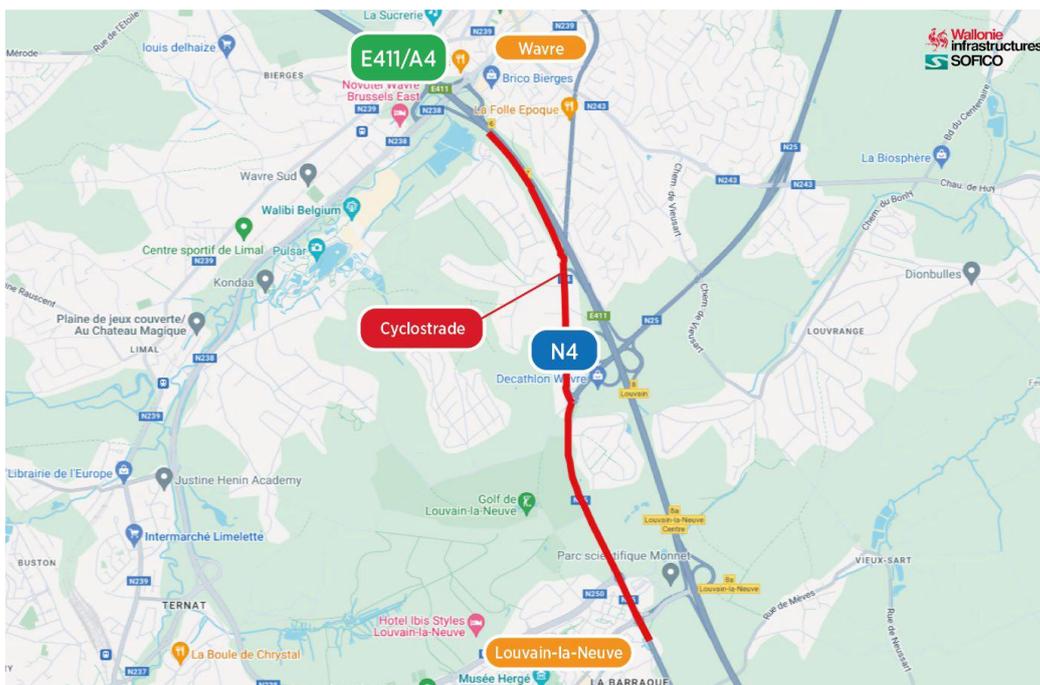


Itinéraires pour les transports exceptionnels

10/01/2024

WAVRE-LOUVAIN-LA-NEUVE : N4 : largeur limitée à une bande de circulation !

A cause de travaux de construction de la cyclostrade, la circulation sera limitée à 1 bande de circulation entre le pont de l'échangeur autoroutier N°7 et le giratoire de Wallonie (Bld de Wallonie/Bld du Brabant wallon).



Veillez adapter vos plannings en fonction de ces travaux ou demander une autorisation de déviation.

Information : SOFICO : <https://sofico.org>

Durée probable :

1^{ère} phase entre le giratoire « Décathlon » (N4/N25) et giratoire de Wallonie : jusque fin mars 2024

2^{ème} phase : entre le pont de l'échangeur autoroutier N°7 et le giratoire « Décathlon » : à partir d'avril 2024 jusque printemps 2025.